

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
195^e année
14 mars 2019
n° 9 / 7810^e
pages 481 à 528

CHRONIQUES / Principe de proportionnalité

Du principe de proportionnalité en droit pénal

> *Jean Pradel* 490

Retour sur la proportionnalité du cautionnement
souscrit par un époux marié sous le régime légal

> *Marie Nicolle* 498

ÉDITORIAL

481 L'étable et la démocratie, *Jean-Baptiste Perrier*

ACTUALITÉS

- 484 Taxe sur les services numériques : présentation d'un projet de loi
- 485 Crédit à la consommation (proposition d'assurance) : information de l'emprunteur
- 486 Traitement dégradant (mineur isolé étranger) : condamnation de la France
- 487 Prêt conclu par une commune (incompétence du signataire) : sanction par la nullité absolue

POINT DE VUE

488 Il faut sauver la Commission des clauses abusives, menacée de disparaître !,
Natacha Sauphanor-Brouillaud

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 505 **Panorama** : Contentieux familial, *Mélina Douchy-Oudot*
- 512 **Notes** : Les injures satiriques et potaches de « Maître Eolas » justifiées par sa liberté d'expression,
note sous Crim. 8 janv. 2019, Evan Raschel
- 516 L'action paulienne est de nature contractuelle, qualification de circonstance ou évolution de la
notion de la matière contractuelle ?, *note sous CJUE 4 oct. 2018, Fabienne Jault-Seseke*
- 520 Retour sur la règle de l'unicité du contrat de salaire différé en cas d'exploitants successifs,
note sous Civ. 1^{re}, 17 oct. 2018, Franck Roussel
- 524 La CEDH précise les conditions de régularité de la détention d'une personne atteinte de troubles
mentaux, *note sous CEDH 31 janv. 2019, Karine Sferlazzo-Boubli*

ENTRETIEN

528 Winston Maxwell - Le règlement UE 2018/1807 du 14 novembre 2018
sur le libre flux des données à caractère non personnel

DA|LOZ

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction: Véronique THILL

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, *Directrice*

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, *Responsable*

Tél.: 01 40 92 20 85

Service publicité: Myriam LACROIX, *Responsable*

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger: 711 € HT

Prix au numéro: 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Mars 2019

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal
Taux de fibres recyclées: 0 %
Prot: 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Jean-Baptiste Perrier

481

L'étable et la démocratie



ACTUALITÉS

484

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Crédit à la consommation (proposition d'assurance): information de l'emprunteur, *TJ Saint-Étienne, 29 janv. 2019*

Fiscalité

Taxe sur les services numériques: présentation d'un projet de loi

486

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Traitement dégradant (mineur isolé étranger): condamnation de la France, *CEDH 28 févr. 2019*

Agriculture biologique (logo): abattage rituel sans étourdissement préalable, *CJUE 26 févr. 2019*

487

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Prêt conclu par une commune (incompétence du signataire): sanction par la nullité absolue, *Com. 6 mars 2019*

487

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (domaine): suppléments d'indemnité de congés payés, *CJUE 28 févr. 2019*

POINT DE VUE

488

Il faut sauver la Commission des clauses abusives, menacée de disparaître!
par Natacha Sauphanor-Brouillaud



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

490

Du principe de proportionnalité en droit pénal
par Jean Pradel

498

Retour sur la proportionnalité du cautionnement
souscrit par un époux marié sous le régime légal
par Marie Nicolle

PANORAMA

505

Contentieux familial
janvier 2018 - décembre 2018
par Méлина Douchy-Oudot

NOTES

512

Les injures satiriques et potaches de « Maître Eolas »
justifiées par sa liberté d'expression,
note sous *Crim.* 8 janv. 2019
par Evan Raschel

516

L'action paulienne est de nature contractuelle,
qualification de circonstance ou évolution de la notion
de la matière contractuelle?, note sous *CJUE* 4 oct. 2018
par Fabienne Jault-Seseke

520

Retour sur la règle de l'unicité du contrat de salaire
différé en cas d'exploitants successifs,
note sous *Civ. 1^{re}*, 17 oct. 2018
par Franck Roussel

524

La CEDH précise les conditions de régularité de la
détention d'une personne atteinte de troubles mentaux,
note sous *CEDH* 31 janv. 2019
par Karine Sferlazzo-Boubli

1

2

3

ENTRETIEN

528

Winston Maxwell
Le règlement UE 2018/1807 du 14 novembre 2018 sur le libre flux des données à caractère non personnel

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr